

Schéma Départemental des Services aux Familles d'Indre-et-Loire 2015 - 2018

Comité de Pilotage du 27 juin 2017



Le Schéma Départemental des Services aux Familles (Sdsf) a été conçu comme un dispositif cohérent englobant les enjeux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, des enfants et des jeunes.

Il présente un continuum des politiques publiques territorialisées de la naissance au passage à l'âge adulte et les équipements services et actions qui s'y rapportent.

Il met également l'accent sur les projets à caractère préventif dans le domaine de la parentalité.

La qualification des professionnels de l'accueil, de l'éducation et de l'animation est un élément important de la qualité de la mise en œuvre et de la réussite des objectifs fixés.

Le portage des politiques locales et départementales

(ou le partenariat politique et technique)



Le rappel des objectifs du SDSF

Orientations	Objectifs
Renforcer les dynamiques partenariales départementales	Structurer l'observation sociale des besoins et l'évaluation des politiques de services aux familles.
	Renforcer la cohérence entre les différents schémas départementaux.
	Communiquer sur le schéma et animer des réseaux.
Développer et systématiser le travail partenarial notamment sur les territoires prioritaires	Impulser et faire vivre des schémas territoriaux des services aux familles.
	Renforcer la cohérence entre ces schémas et les programmes locaux de l'insertion (Pli) afin de développer l'accompagnement et les modes d'accueil adaptés aux publics en insertion.
	Accompagner les transferts de compétence dans le cadre de la réforme territoriale.

Éléments de bilan et de perspectives

▪ **L'affirmation du rôle des Communautés de Communes dans le pilotage des politiques de services aux familles**

Les avancées :

- Les nouveaux Epci issus de loi Notre confortent la gouvernance de la compétence Enfance - Jeunesse (extra-scolaire).
- Le développement de l'approche globale des besoins (Enfance, Jeunesse, Parentalité...) au travers des Ctg, des Pedt, des Pst, des Reaap...
- Le renforcement des fonctions/postes de coordination sur les territoires ruraux.

Les difficultés :

- La difficulté à partager / coordonner les politiques communales au sein de la Métropole alors que l'espace vécu par les familles dépasse les frontières communales.
- Le moindre engagement des collectivités à soutenir les dispositifs Parentalité (nouvelle politique – tension sur les finances).

Les perspectives :

- Vers le renforcement des coopérations au sein de l'agglomération ?

La « Jeunesse fait partie du schéma de mutualisation de la métropole »

Vers un effet levier à terme ?

Les coopérations intercommunales, dans le domaine de l'Enfance, se maintiennent et pourraient se développer entre les petites communes de la métropole – entre les communes périphériques et les centres urbains.

- Vers une réforme du cadre des Contrats Enfance-Jeunesse (Cej) et l'élargissement du mode de financement de la coordination (intégration de la parentalité et accès aux droits) ? L'Indre-et-Loire est un des départements expérimentateur.

▪ **Le renforcement des concertations/collaborations départementales dans le respect des missions de chacun.**

Les avancées :

- La mise en place d'articulations avec les autres schémas (protection de l'enfance, politique de la ville, pacte territorial d'insertion, schéma d'accessibilité aux services au public...).
- La mise en place d'un observatoire départemental inter-institutionnel des services aux familles et la mise à jour/enrichissement de l'atlas des services aux familles.
- La diffusion coordonnée d'informations sur l'évolution des politiques et dispositifs auprès des élus et techniciens ; le co-portage des réformes emblématiques (ex : rythmes éducatifs).
- Le maintien, le développement et la co-animation de réseaux de coordonnateurs (Enfance/Jeunesse) - La constitution de réseaux locaux d'acteurs « parentalité ».
- L'échange d'information entre institutions et la mise en place de groupes thématiques de travail (voir zooms).

Les perspectives :

- Vers un nouveau site « partenaires » Caf qui permettra de diffuser de l'information plus facilement sur les réalisations du Sdsf ? Vers des réunions de présentation du bilan intermédiaire aux différents coordinateurs territoriaux ?
- Vers la transformation de l'observatoire des services aux familles en un observatoire de l'accès aux droits et aux services (prise en compte du volet Sdaasp) ? L'association de l'Atu ? La mise en place d'un programme d'études ?
- Vers l'actualisation du modèle d'analyse du niveau de développement des territoires – le partage des résultats et la territorialisation des objectifs avec les collectivités ?
- Vers des travaux départementaux à finaliser (référentiels Mam et micro-crèches Paje) ? Vers une actualisation du référentiel des Ram ?

La consolidation et le développement des services

(ou la réduction des inégalités territoriales et sociales d'accès aux services)



Le rappel synthétique des objectifs

ORIENTATIONS

OBJECTIFS

La réduction des inégalités territoriales d'accès aux services

- Conforter l'offre existante d'information et d'accueil,
- Orienter le développement de l'offre d'accueil sur les territoires les moins bien pourvus.

La réduction des inégalités sociales

- Développer l'accueil des enfants en situation de handicap,
- Développer l'accueil et l'accompagnement des enfants dont les parents sont en insertion (objectif commun avec le PTI),
- Développer la scolarisation précoce.

Le maintien et la qualité du service

- Améliorer les conditions matérielles d'accueil des enfants,
- Créer un pôle départemental « agrément » et harmoniser la procédure d'agrément des assistantes maternelles,
- Conforter la charte de qualité Ddjs – Caf – Alsh.

Éléments de bilan et de perspectives

■ La réduction des inégalités territoriales d'accès aux services

Les avancées :

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

- ☞ Le maintien des taux de couverture global en services Enfance et Jeunesse.
- ☞ L'achèvement du maillage en Ram ; le développement des lieux uniques d'information ; le développement des outils numériques (la complétude de mon www.mon-enfant.fr et l'apparition de l'application mobile ; www.macigogne.fr).
- ☞ Le développement des Reaap (voir zoom) et des Laep, l'expérimentation puis la généralisation de la Gipa, la création et la montée en puissance de l'agence de recouvrement des pensions alimentaires, le développement de médiation familiale (2 Etp) et la consolidation du modèle juridique et économique de l'association Médiation & Parentalité 37.

AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

- ☞ La consolidation du service Enfance/Jeunesse par son adaptation (transplantation /rénovation/transformation/diversification des modes de gestion ...).
- ☞ Le renforcement du maillage en structures d'animation de la vie sociale sur les territoires politiques de la ville dépourvus d'équipements (amplification du service Accès aux droits, Parentalité et Jeunesse).

EN DEHORS DE LA MÉTROPOLE

- ☞ Le renforcement du service Enfance-Jeunesse par la création et l'extension d'équipements (voir zooms) ; le développement des délégations de services publics dans le domaine de la Petite enfance – la « municipalisation » des services « Jeunesse ».

Les difficultés :

- La tension sur les finances publiques, le désengagement financier des partenaires à mesure que la Caf augmente son financement et le coût de fonctionnement des équipements/services (normes d'accueil et charges de gestion) qui limitent les initiatives de développement.
- La capacité réduite de régulation de l'implantation des opérateurs marchands dans le domaine de l'enfance (zone prioritaire, prise en compte des familles modestes, déstabilisation de l'offre, implication dans les coordinations territoriales ...).
- L'adaptation du service en lien à la mutation des modes de vie et des comportements (nouvelles formes de travail, diversification des horaires et rythmes de travail, précarisation, relation de consommateur, usages du numérique...). La multiplicité des outils numériques et d'information,
- Des actions jeunesse axées principalement sur la gestion de la réforme des rythmes éducatifs / sur le développement des actions pour les 3-11 ans.

ZOOM

Evolution des places d'Accueil collectif Petite enfance

Petite enfance	31/12/2012	31/12/2016
Places sur la Métropole	2 169	2 228
Places hors de la Métropole	724	944
Total	2 893	3 172

Plus 220 places

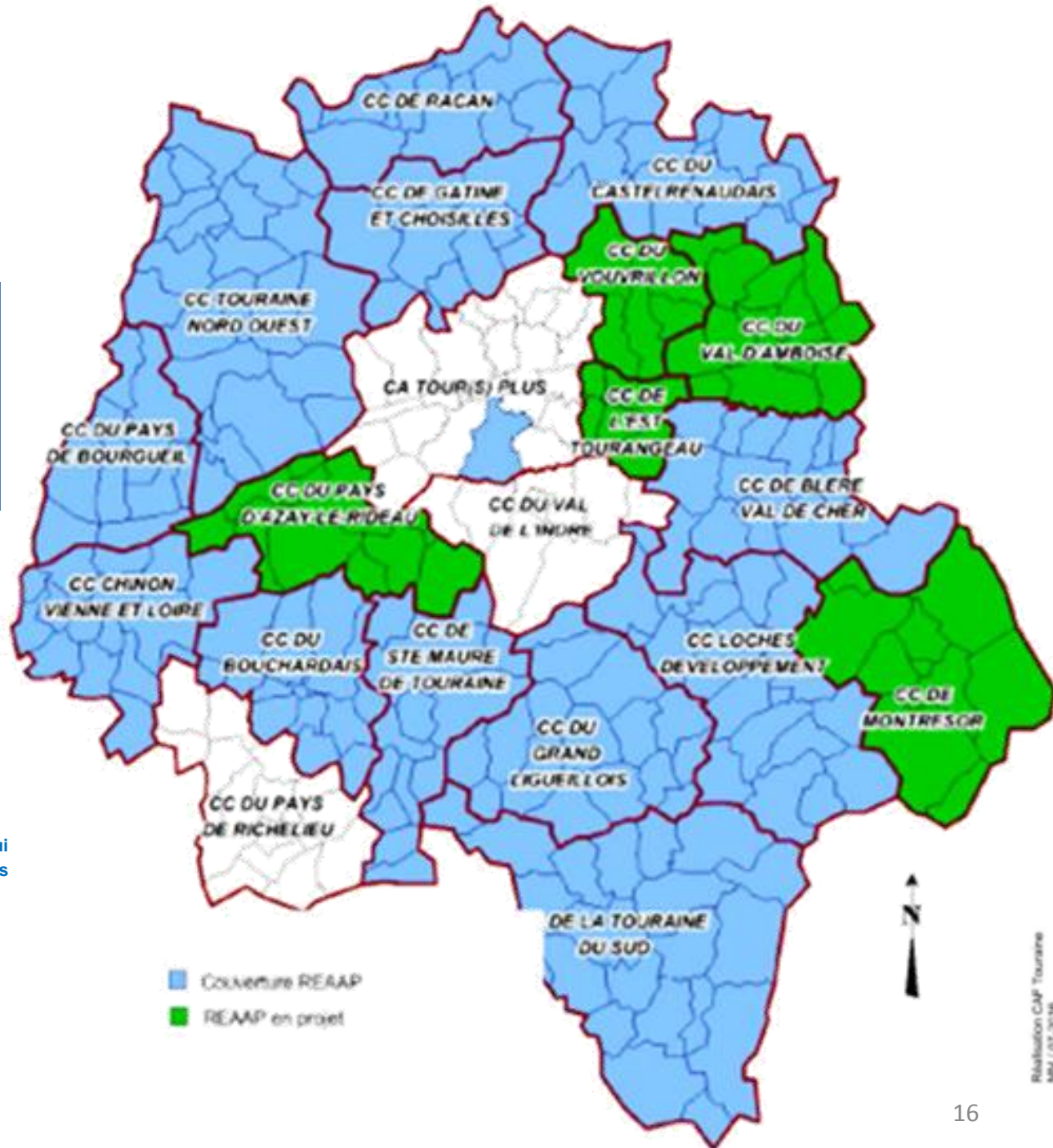
ZOOM

Evolution de l'activité Alsh en heures selon le territoire – un rééquilibrage en cours

	2012					2015				
Heures d'accueil	Extrascolaire	Périscolaire	Total général	% Peri	% total	Extrascolaire	Périscolaire	Total général	% Peri	% total
CA TOUR(S) PLUS	2 860 144	912 117	3 772 261	53%	52%	2 544 955	1 687 502	4 232 457	43%	47%
CC CHINON VIENNE ET LOIRE	201 989	80 150	282 139	5%	4%	171 338	238 634	409 972	6%	5%
CC DE BLERE VAL DE CHER	163 268	23 700	186 968	1%	3%	168 201	73 846	242 047	2%	3%
CC DE GATINE ET CHOISILLES	143 194	26 744	169 938	2%	2%	134 902	50 487	185 389	1%	2%
CC DE LA TOURAINE DU SUD	54 313	1 593	55 906	0%	1%	40 452	36 696	77 148	1%	1%
CC DE L'EST TOURANGEAU	281 960	149 628	431 588	9%	6%	261 570	328 263	589 833	8%	7%
CC DE MONTRESOR	11 059	1 838	12 897	0%	0%	17 693	2 244	19 937	0%	0%
CC DE RACAN	27 995		27 995	0%	0%	51 810	17 857	69 667	0%	1%
CC DE SAINTE MAURE DE TOURAINE	91 818	13 799	105 617	1%	1%	94 168	46 360	140 528	1%	2%
CC DU BOUCHARDAIS	28 422	6 951	35 373	0%	0%	30 613	27 481	58 094	1%	1%
CC DU CASTELRENAUDAIS	131 193	32 011	163 204	2%	2%	138 950	63 693	202 643	2%	2%
CC DU GRAND LIGUEILLOIS	32 454	14 822	47 276	1%	1%	68 957	31 825	100 782	1%	1%
CC DU PAYS D'AZAY-LE-RIDEAU	80 516	32 344	112 860	2%	2%	96 200	62 944	159 144	2%	2%
CC DU PAYS DE BOURGUEIL	81 545	1 061	82 606	0%	1%	78 895		78 895	0%	1%
CC DU PAYS DE RICHELIEU	26 540		26 540	0%	0%	18 220	3 884	22 104	0%	0%
CC DU VAL D'AMBOISE	321 958	24 776	346 734	1%	5%	256 722	204 919	461 641	5%	5%
CC DU VAL DE L'INDRE	399 450	229 408	628 858	13%	9%	450 159	681 570	1 131 729	17%	12%
CC DU VOUVRILLON	167 295	43 772	211 067	3%	3%	149 692	132 804	282 496	3%	3%
CC LOCHES DEVELOPPEMENT	229 664	87 469	317 133	5%	4%	198 999	163 941	362 940	4%	4%
CC TOURAINE NORD OUEST	183 728	35 583	219 311	2%	3%	164 111	81 286	245 397	2%	3%
Total général	5 518 505	1 717 766	7 236 271	100%	100%	5 136 607	3 936 236	9 072 843	100%	100%
						-7%	56%	20%		15

ZOOM

L'évolution de la couverture en REAAP



Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents en Indre-et-Loire au 01/07/2017

Les perspectives :

- La poursuite de la création de places collectives dans le secteur rural (100 places potentielles sur 2017) et de la modernisation du service au sein des 4 grandes collectivités de la Métropole.

Les Epci - hors métropole - ont engagé des réflexions sur l'harmonisation de leurs services et le redéploiement de moyens.

- Vers des groupes de travail départementaux sur la question :
 - ✓ du vieillissement et du renouvellement des assistantes maternelles ?
- Vers un meilleur ciblage des actions de sensibilisation au métier d'assistante maternelle ?

Evolution de la répartition des assistantes maternelles selon leur âge

Nombre d'assistantes maternelles selon leur âge	2011		2012		2013		2014		2015	
Moins de 25 ans	30	0.8 %	34	0.9 %	22	0.6 %	17	0.5 %	14	0.4 %
De 25 à 29 ans	111	3.0 %	134	3.5 %	132	3.6 %	109	3.1 %	97	2.8 %
De 30 à 39 ans	738	19.8 %	733	19.4 %	692	18.7 %	657	18.4 %	635	18.4 %
De 40 à 49 ans	1 404	37.6 %	1 404	37.2 %	1 357	36.8 %	1 265	35.5 %	1 218	35.3 %
De 50 à 54 ans	615	16.5 %	618	16.4 %	614	16.6 %	603	16.9 %	598	17.3 %
De 55 à 59 ans	533	14.3 %	539	14.3 %	563	15.2 %	583	16.4 %	552	16.0 %
Plus de 60 ans	303	8.1 %	316	8.4 %	312	8.5 %	329	9.2 %	334	9.7 %
Age inconnu	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Total	3 734	100,0 %	3 778	100,0 %	3 692	100,0 %	3 563	100,0 %	3 448	100,0 %
Pourcentage d'évolution annuelle				+1,2 %		-2,3 %		-3,5 %		-3,2 %

- ✓ sur la connaissance des outils numériques d'information départementaux et nationaux ?
- ✓ sur le rôle des Ram en matière de conseil juridique et de gestion de conflits ? (validation interinstitutionnelle d'un contrat de travail type ?)
- Vers une régulation nationale des implantations du secteur marchand (Mam, Micro-crèche Paje) en lien notamment à la question de l'accessibilité aux familles les plus pauvres ?
- Vers un assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs ?
Vers l'expérimentation d'actions pour les adolescents et les jeunes ?
(voir zooms)

La démarche “Promeneurs du Net 37”

Internet, territoire pour poursuivre l'action éducative

En 2016, les Allocations familiales* lancent sur l'ensemble du territoire national le projet : « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ».

Le Promeneur du Net, c'est qui ?

Le Promeneur du Net est un professionnel, éducateur ou animateur, qui exerce dans un centre social, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, une maison des jeunes et de la culture, un espace public numérique, une mission locale...

En entrant en relation avec les jeunes sur Internet, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention, propose une nouvelle pratique professionnelle, en ligne, où il poursuit son action éducative.



Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir

Le Promeneur du Net se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes, laisser des commentaires sur les blogs, participer aux tchats et forums, être « ami » avec les jeunes sur les réseaux sociaux, etc.

Dans le respect des valeurs de l'animation et de l'éducation en faveur de la jeunesse, il écoute, conseille, soutient le montage et la réalisation de projets initiés par les jeunes.

Paroles de Promeneur...

« Une partie de mon travail consiste à offrir aux jeunes une présence sur Internet où les adultes bienveillants et clairement identifiés manquent parfois. Je suis là, en cas de besoin, à portée de clavier, au coin de la rue numérique, à leur disposition. Je me présente à visage découvert et si l'un d'entre eux veut me rencontrer « pour de vrai », c'est tout à fait possible. J'ai un profil Facebook professionnel, réseau incontournable, auquel s'ajoutent d'autres moyens de contact : Skype, email, téléphone. »

Yann Le Gall, Promeneur du Net dans la Manche

*En partenariat avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et la Mutualité sociale agricole

ZOOM

Création d'un réseau d'acteurs Jeunesse/Jeunes sur la CdC* du Castelrenaudais

L'Indre-et-Loire participe à l'expérimentation nationale « Réseaux d'Acteurs Jeunesse ». La CdC du Castel renaudais, la ville et le centre social « l'élan Coluche » adhèrent à la démarche.

Il s'agit de révéler les besoins des jeunes et de fédérer les acteurs pour développer une offre de services en ciblant plus particulièrement les questions sociales centrales suivantes :

- Comment prévenir le décrochage scolaire et des conduites à risque ?
- Comment accompagner les Neet (ni employés, ni scolarisés, ni stagiaires : les Neets (*Not in Education, Employment or Training*) ?

Un diagnostic des besoins et des actions existantes est en cours et sert de mobilisation des acteurs (jeunes, élus, institutions, associations, etc.). Le diagnostic sera un point d'appui pour constituer le futur réseau d'acteurs.

Une recherche-action Cnrs-Ehess est menée concomitamment au diagnostic sur le thème de la participation des jeunes.

La réduction des inégalités sociales

Les avancées :

AU NIVEAU DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Le fort développement des heures d'accueil dans le domaine de l'enfance (70 000 h sur 2015).
- L'extension de l'activité du Pôle aux Alsh.
- Des actions de sensibilisation autour de la différence et l'inclusion.

AU NIVEAU DES SITUATIONS D'INSERTION

- La rédaction d'un référentiel sur l'attribution des places d'accueil collectif.
- Des réunions d'interconnaissance mutuelle des professionnels de l'insertion/Petite enfance au niveau départemental et local.
- La consolidation du modèle juridique et économique de Bout'chou service par le Cd 37 et la Caf 37.
- Le recentrage des financements du Cd 37 sur les places d'insertion et handicap.
- L'expérimentation du tiers payant Cmg de la Paje (sans suite).



▪ **La réduction des inégalités sociales (suite)**

Les avancées (suite)

AU NIVEAU DES SITUATIONS D'INSERTION (suite)

- ☞ L'accompagnement du retour à l'emploi des bénéficiaires de la Prepare.
- ☞ Des ateliers collectifs de lever des freins au retour à l'emploi des bénéficiaires du Rsa majoré sur certains territoires.
- ☞ La mise en place progressive de Filoué pour mesurer l'accueil effectif des familles les plus pauvres.

AU NIVEAU DES SITUATIONS SOCIALES

- ☞ Le développement de la scolarisation précoce sur des secteurs ciblés.
(voir zoom)
- ☞ Le maintien du barème départemental des participations financières dans les Alsh (1 100 000 €).

- *La réduction des inégalités sociales (suite)*

Les perspectives :

- Vers un pôle ressources « handicap » qui reflète plus la diversité du partenariat ?
Qui accentue ses actions envers les Alsh ?
Vers une évolution du modèle juridique et économique... ?
Vers un groupe de travail partenarial à la rentrée ?
- Vers une modulation nationale des financements des crèches (quelque soit leur mode de financement) selon des critères sociaux ?
- Vers un groupe de travail national pour la mise en place d'un barème national des participations familiales en Alsh ?

Scolarisation des enfants de moins de trois ans sur le département

Une constante évolution.

Nombre d'enfants scolarisés sur le département : 389 élèves

Nombre enfants	2015 2016	Rentrée 2016
TOTAL département	318	389
Taux global	4,73%	5,68 %
Répartition :		
URBAIN	208 dont 115 en REP REP+	235 dont 132 en REP REP+
RURAL	110	154
REP+	66	81
Taux en REP+	32.9 %	42.4 %
REP	49	51
Taux en REP	27.6 %	26.8 %
Taux Education prioritaire	30.4 %	34.6 %

ZOOM

Sur la politique de scolarisation précoce

Scolarisation des enfants de moins de trois ans sur le département

Circonscriptions	TOURS CENTRE	TOURS NORD SUD	JOUE LES TOURS	SAINT PIERRE DES CORPS	SAINT CYR SUR LOIRE	LANGEAIS	AMBOISE	CHINON	LOCHES	TOTAL
Constat scolarisation enfants - 3 ans 2016	59	41	47	67	13	16	35	54	63	395

■ **Maintenir et développer la qualité de l'accueil**

Les avancées :

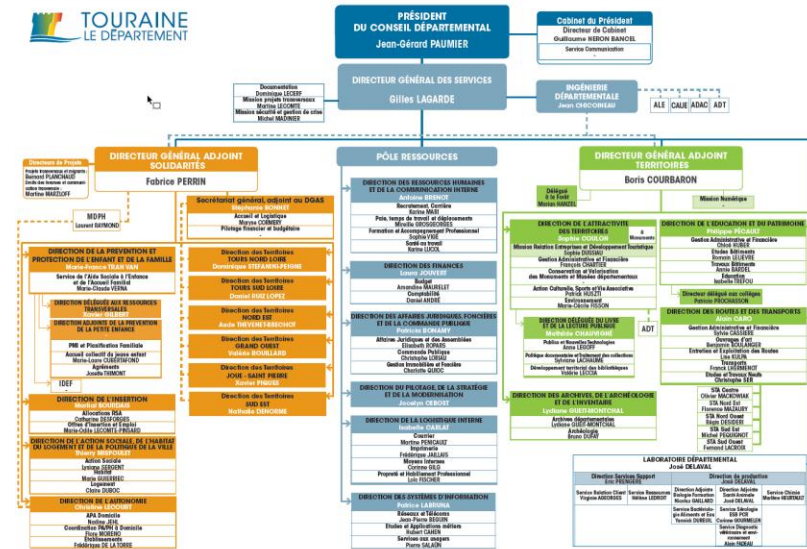
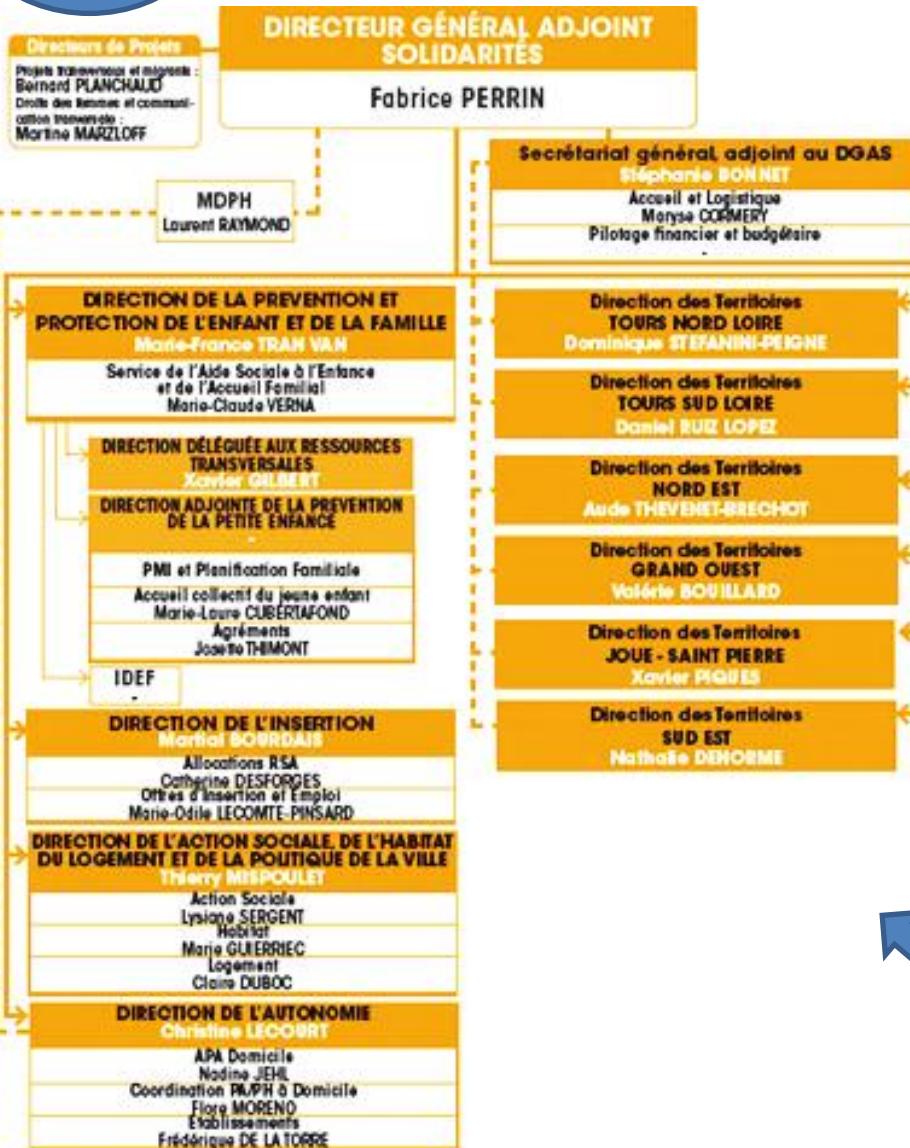
- ☞ Création de la Direction de l'Enfance et de la Famille : centralisation et spécialisation des agréments ; instruction et évaluation des agréments individuels et collectifs. (voir zoom)
- ☞ Le développement des aides financières à la mise aux normes, la rénovation, la création, l'extension, la modernisation des outils de gestion des Alsh.
- ☞ L'adaptation de la charte de qualité dans les Alsh. (voir zoom)
- ☞ La prise en compte de l'enjeu de la promotion des valeurs de la République dans les activités de loisirs.

ZOOM

La direction de l'enfance et de la famille



Organigramme Conseil départemental au 01/05/2017



ZOOM

La direction de l'enfance et de la famille

Service Agréments

Promouvoir, sécuriser et qualifier l'accueil individuel

Conforter les professionnels dans
l'évaluation

Sécuriser les procédures

Professionnaliser et
accompagner

Garantir la qualité
de l'accueil aux
familles

5 000 assistants
maternels
500 assistants
familiaux
En Indre-et-Loire

1. Mise en place d'une équipe
technique

2. Réorganisation de la
formation obligatoire des
assistants maternels.

3. Relance les réunions
d'information préalable

4. Renforcement du
partenariat avec la CAF et
les RAM

- Constitution du Gad (Groupe d'appui départemental), avec la Dsden, la Ddcs, la Caf, des représentants des fédérations d'éducatrices populaires et de jeunesse, et de parents d'élèves, et des coordonnateurs jeunesse de communautés de communes, pour accompagner les territoires, développer des outils d'évaluation, et diffuser les résultats d'enquête.
- Relance en 2015, par la Caf et la Ddcs, du dispositif « Charte de qualité » pour accompagner les territoires signataires d'un Pedt à leur évaluation.
4 l'ont sollicité en 2015 et 6 en 2016 ; dispositif, gratuit pour les territoires, et trop peu mobilisé.

Les premiers Pedt, triennaux, ont été mis en œuvre en 2013. 225 communes (sur les 226 comptant une école) ont signé un Pedt entre 2013 et 2015. La mise en œuvre des Pedt doit s'accompagner, 3 ans après leur démarrage, d'une évaluation. Cette phase s'étend de 2016 à 2018. (2016 : évaluation des 11 Pedt ; 2017 : 50 évaluations. Puis 2018, tous les autres).

Un forum, rassemblant une centaine d'organisateur, a par ailleurs été organisé le 8 mars 2017 pour permettre à la fois d'accompagner cette campagne d'évaluation et surtout d'optimiser et pérenniser les bienfaits de la réforme des rythmes scolaires.

Le site départemental : <http://co-education37.fr>

Conclusion et questions diverses



Merci de votre attention

